



Circonscription de **BESANCON 3**



26 avenue de l'observatoire  
25030 BESANCON CEDEX

Téléphone : 03 81 65 48 51

Courriel : [ce.iemb3.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.iemb3.dsden25@ac-besancon.fr)

**Besançon, le 29 août 2024**

L'Inspectrice de l'Education Nationale  
Circonscription de BESANCON 3

à

Mesdames les Directrices  
Messieurs les Directeurs  
Mesdames et Messieurs les Enseignants  
des écoles de la Circonscription

## NOTE DE SERVICE N° 1

À émarger par :

- Le directeur / La directrice
- Tous les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED et les psychologues de l'Education nationale
- Les compléments de service
- Les enseignants remplaçants rattachés à une école

*Toute l'équipe de circonscription (Sylviane Gambade, Emmanuel Maire, Romain Caffarel et moi-même) souhaite une bonne reprise à chacun d'entre vous et la bienvenue aux nouveaux collègues arrivant d'autres circonscriptions ou démarrant leur carrière professionnelle.*

## SOMMAIRE

### PEDAGOGIE

1. Circulaire de rentrée (infographie)
2. Axes prioritaires annuelles de la circonscription
3. Evaluations nationales de début d'année scolaire du CP au CM2
4. Formation pédagogique, Plans français et mathématiques
5. Pacte enseignants
6. Dispositifs pédagogiques

### ORGANISATION ADMINISTRATIVE

7. Organigramme de l'équipe de circonscription et des personnes ressources de la DSDEN
  8. Obligation de service des enseignants du 1<sup>er</sup> degré
  9. Informations pour les directeurs d'école
  10. Election des représentants de parents d'élèves
  11. Informations à renseigner par les enseignants
- Calendrier des remontées de documents

### 1. **INFOGRAPHIE DE LA CIRCULAIRE DE RENTREE 2024**

La circulaire précise en préambule « Assurer la cohésion sociale dans l'École et par l'École, pour ne laisser aucun élève sur le bord du chemin ». Elle décline quatre grands axes :

#### **La cohésion par la progression de chacun : réactiver l'école comme ascenseur scolaire et social**

- Nouveaux programmes Cycle 1 et Cycle 2 : reporté en 2025.
- Français : pratique quotidienne de la lecture et de l'écriture.
- Mathématiques : démarche didactique autour du triptyque « manipuler », « verbaliser », « abstraire ».
- Evaluations nationales de début d'année pour chaque niveau : identifier le niveau de maîtrise des compétences des élèves.

#### **La cohésion par la lutte contre toutes les formes d'assignation**

- La pleine inclusion : poursuivre l'amélioration de la réponse aux familles avec des enfants en situation de handicap, renforcer le soutien aux professeurs des écoles, assurer l'effectivité de la scolarisation des enfants concernés.
- Acquisition d'une culture partagée, condition de réussite des élèves et conscience de leur destinée partagée.
- L'école : lieu de fabrique du citoyen et de lutte contre les stéréotypes  
Promouvoir et appliquer le principe de laïcité  
Programmes d'EMC  
Promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons  
Généralisation des cours d'empathie dès l'école maternelle  
Poursuivre la lutte contre le harcèlement

#### **La cohésion autour de l'école et de ses personnels**

Prévenir et agir pour protéger tous les personnels

- Création d'une force mobile scolaire
- Constituer des réseaux d'appui éducatif

#### **La cohésion sociale par l'avenir que prépare l'école**

Usage raisonnée des écrans et appropriation d'une culture numérique responsable

- Utiliser les opportunités numériques dont l'IA à des fins pédagogiques
- Expérimentations de PIX au CM
- Usages limités en maternelle

Une école engagée dans la protection de l'environnement et la transition écologique

- Semaine du développement durable et de l'engagement
- Déploiement des aires éducatives

Actions en faveur de la santé psychique et physique

- Renforcement des compétences psycho-sociales
- Dynamiser la pratique de l'EPS

### 2. **Axes prioritaires annuelles de la circonscription**

Cette année seront développés quatre sujets principaux : le Climat scolaire, l'EPS, l'EAC (dont l'application Adage) et la laïcité qui feront l'objet d'information et d'apports de ressources tout au long de l'année scolaire.

### 3. **Evaluations nationales de début d'année scolaire CP, CE1, CE2, CM1 et CM2**

Comme le précise la circulaire de rentrée, les résultats des évaluations sont un point d'appui au pilotage pédagogique en équipe d'école pour mener une réflexion sur les actions pédagogiques et les modalités d'enseignement favorisant les apprentissages des élèves.

#### Calendrier des évaluations

**Passation** des épreuves du **9 au 20 septembre 2024**.

- Saisie (via le portail [evaluations-reperes.fr](https://evaluations-reperes.fr)) du 9 septembre au 27 septembre 2024.
- Mise à disposition des résultats CP au CM2 par élève et par école après la saisie complète, dès le 20 septembre.
- Téléchargement des résultats jusqu'au 29 septembre 2023

Les résultats des évaluations seront communiqués individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

#### Documents disponibles et téléchargeables

CP : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cp-des-reperes-pour-la-reussite-5318>

CE1 : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-ce1-des-reperes-de-debut-d-annee-12062>

CE2 : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-ce2-des-reperes-de-debut-d-annee-414303>

CM1 : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cm1-des-reperes-de-debut-d-annee-378497>

CM2 : <https://www.education.gouv.fr/l-evaluation-des-acquis-des-eleves-en-cm2-des-reperes-de-debut-d-annee-414306>

#### 4. Formation pédagogique, Plans français et mathématiques

Les plans français et mathématiques regrouperont les enseignants de cycle 1. La continuité de ces deux plans concernera les enseignants de cycle 3.

La formation pédagogique (18 heures) concernera les enseignants de cycle 2.

Les enseignants de cycle 2 et 3 exerçant sur la ville de Besançon bénéficieront d'une formation de trois heures sur la prise en main des tablettes livrées en fin d'année scolaire dernière dans le cadre du TNE.

Une prochaine note de service précisera le calendrier des constellations constituées ainsi que le détail des formations pédagogiques.

#### Evaluations d'école

Les écoles relevant du secteur de collège Albert Camus sont engagées cette année dans les évaluations d'école. Elles bénéficient de la totalité des 18 heures de formation pédagogique : établir un diagnostic et élaborer un rapport d'auto-évaluation. Une réunion d'information dont la date sera transmise ultérieurement apportera tous les éclairages utiles.

#### 5. Pacte enseignants

*Note de service du 20 juillet 2023*

La note de service relative au Pacte enseignants stipule que les membres des corps enseignants, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale peuvent percevoir une ou plusieurs parts fonctionnelles de l'indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) correspondant à l'exercice de missions complémentaires au cours de l'année scolaire.

Liste des missions ouvrant droit au versement d'une part fonctionnelle :

Nature de la mission	Intitulé de la mission	Volume Horaire
Missions d'enseignement ou à caractère pédagogique assurées en présence des élèves	Soutien ou approfondissement en mathématiques et en français en 6e	18 heures
	Intervention dans le dispositif « Devoirs faits » en 6e	24 heures
	Intervention dans les dispositifs « Stage de réussite »	24 heures
	Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux	24 heures
Missions d'accompagnement des élèves ou missions d'innovation pédagogique effectuées au cours de l'année scolaire	Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique	
	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers	

**Je rappelle que les missions sont qualifiées de « complémentaires ».** Ce qui ne modifie aucunement la totalité du volume horaire des 108 heures d'obligation réglementaire de service à effectuer.

Dans un premier temps, je vous transmets le lien qui permettra aux enseignants volontaires de choisir une ou des missions, **au plus tard le 13 septembre**. Il s'agit de recueillir les souhaits des enseignants volontaires. Puis dans un second temps, je leur communiquerai la ou les missions qui seront retenues afin d'enclencher les lettres de mission.

Le lien est transmis également directement sur vos boîtes mails professionnels :

<https://view.genial.ly/6475b1a0a27b0d0011a1fade/interactive-content-pacte-enseignants-25>

#### 6. Dispositifs pédagogiques

##### - **La pratique d'une activité physique et sportive, grande cause nationale**

Dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques, les écoles devront s'engager dans la promotion de l'activité physique et sportive auprès des élèves, en s'appuyant sur les 3 axes suivants :

- o La pratique hebdomadaire de 3 heures d'EPS
- o L'engagement dans la pratique du sport scolaire ; dans ce cadre, l'association USEP constitue un partenaire privilégié (<https://www.usep25.fr>)
- o La généralisation du dispositif « Bouge 30 minutes chaque jour », afin d'assurer la pratique d'une activité physique quotidienne d'au moins 30 minutes.

##### - **Enseignement des sciences à l'école primaire**

Depuis 1996, dans la dynamique de la Main à la pâte initiée par Georges Charpak, des étudiants en L3 inscrits dans un cursus scientifique interviennent dans les classes. Ils conçoivent et mettent en œuvre une séquence d'enseignement scientifique, avec l'appui de l'enseignant de la classe. Ce dispositif d'Accompagnement en science et technologie à l'école primaire (ASTEP) est reconduit pour l'année scolaire 2024/2025.

Par ailleurs, une sélection de ressources pour couvrir les programmes de sciences aux cycles 1, 2 et 3 est disponible sur le site de la **Main à la Pâte** via le lien suivant :

<https://fondation-lamap.org/projet/une-selection-de-ressources-pour-couvrir-les-programmes-de-sciences-des-cycles-1-2-et-3>

- **Livre Elu**

Dispositif départemental destiné aux classes de la maternelle jusqu'au lycée. Une liste d'ouvrages de littérature de jeunesse est proposée par cycle ainsi que des pistes pédagogiques sont accessibles depuis le lien :

<https://doubstivreelu.fr/>

- **Les petits champions de la lecture**

Concours de lecture à voix haute concernant les élèves de CM1 et de CM2. Il s'agit de lire en public un court texte choisi par l'élève pendant 3 minutes. Toutes les informations utiles sont disponibles depuis le lien :

<https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/>

- **Lire et faire Lire**

Opération nationale relayée à l'échelle départementale. Un groupe d'élèves restreint rencontre une personne retraitée pour entendre des lectures de récit d'ouvrage de littérature de jeunesse.

## ORGANISATION ADMINISTRATIVE

### 7. Organigramme de l'équipe de circonscription et des personnes ressources de la DSDEN

**Organigramme de l'équipe de circonscription**

FONCTION	NOM	COORDONNEES (téléphone et mail)
Inspectrice de l'éducation nationale (IEN)	Leïla BAÏRI	06.44.15.17.24 <a href="mailto:ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr">ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr</a>
Secrétaire	Sylviane GAMBADE	03.81.65.48.51 <a href="mailto:ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr">ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr</a>
Conseiller pédagogique (CPC)	Emmanuel MAIRE	06.62.08.76.17 <a href="mailto:emmanuel.maire@ac-besancon.fr">emmanuel.maire@ac-besancon.fr</a>
Conseiller pédagogique (CPC)	Romain CAFFAREL	06.68.14.87.16 <a href="mailto:romain.caffarel@ac-besancon.fr">romain.caffarel@ac-besancon.fr</a>
Enseignant référent aux usages du numérique (ERUN), lundi et mardi		
Référente mathématiques de circonscription (RMC)	Pauline LAVRUT	<a href="mailto:pauline.brischoux@ac-besancon.fr">pauline.brischoux@ac-besancon.fr</a>
Référente mathématiques de circonscription (RMC)	Amélie PARRENIN	<a href="mailto:amelie.parrenin@ac-besancon.fr">amelie.parrenin@ac-besancon.fr</a>
Assistant de prévention de la circonscription (APC)	Karine TILLIER	06.20.38.84.06 <a href="mailto:karine.tillier@ac-besancon.fr">karine.tillier@ac-besancon.fr</a>

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi).

Courriel de la circonscription : [ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr](mailto:ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr)

Site internet de la circonscription : <https://besancon3.circo25.ac-besancon.fr/> mot de passe : circob3

**Autres ressources** : Les Conseillers Pédagogiques Départementaux

FONCTION	NOM	COORDONNEES (téléphone et mail)
C.P.D. <i>Arts plastiques</i>	Jean-Paul JORROT	03.81.51.75.24 <a href="mailto:jean-paul.jorrot@ac-besancon.fr">jean-paul.jorrot@ac-besancon.fr</a>
C.P.D. <i>Education musicale</i>	Karine DUQUET	06.87.06.32.49 <a href="mailto:karine.duquet@ac-besancon.fr">karine.duquet@ac-besancon.fr</a>
C.P.D. <i>Langues vivantes étrangères</i>	Béatrice RENAULT	03.81.65.48.54 <a href="mailto:beatrice.renault@ac-besancon.fr">beatrice.renault@ac-besancon.fr</a>
C.P.D. <i>Ecole maternelle</i>	Myriam PRETOT	03.81.65.48.50 <a href="mailto:myriam.pretot@ac-besancon.fr">myriam.pretot@ac-besancon.fr</a>
C.P.D. <i>Mathématiques</i>	Michèle ALZINGRE	<a href="mailto:michele.christmann@ac-besancon.fr">michele.christmann@ac-besancon.fr</a>
C.P.D. <i>EPS</i>	Delphine DUPREY	03.81.65.48.50 <a href="mailto:delphine.duprey@ac-besancon.fr">delphine.duprey@ac-besancon.fr</a>

**Autres ressources** : référent départemental directeurs d'écoles et chargés de mission

FONCTION	NOM	COORDONNEES (téléphone et mail)
Référente départementale directeurs d'écoles jeudi et vendredi	Claire-Marie BOUAICHAOUI-DEPREZ	06.19.44.38.85 <a href="mailto:ce.referent.directeurs.dsden25@ac-besancon.fr">ce.referent.directeurs.dsden25@ac-besancon.fr</a>
E.A.N.A. <i>Enfants allophones nouvellement arrivés</i>	Aurélia LEHMANN	03.81.65.48.50 <a href="mailto:ce.eana.desden25@ac-besancon.fr">ce.eana.desden25@ac-besancon.fr</a>
E.F.I.V. <i>Enfants de familles itinérantes et du voyage</i>	Benjamin ZUMBIHL	03.81.65.48.50 <a href="mailto:ce.efiv.dsden25@ac-besancon.fr">ce.efiv.dsden25@ac-besancon.fr</a>

## 8. OBLIGATION DE SERVICE POUR LES ENSEIGNANTS du 1<sup>er</sup> DEGRE

Pour les nouveaux directeurs, je rappelle la répartition annuelle des 108 heures :

<b>60 heures</b> Activités pédagogiques complémentaires (APC)	<b>36 heures</b> Activités devant élèves en groupes restreints	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maitrise du langage</li><li>• Lecture</li></ul>
	<b>24 heures</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Identification des besoins des élèves</li><li>• Organisation des APC</li></ul>
<b>24 heures</b> Travail de l'équipe éducative	<ul style="list-style-type: none"><li>• Travail en équipe pédagogique (conseil des maitres / de cycles)</li><li>• Elaboration actions /continuité pédagogique</li><li>• Relations avec les parents</li><li>• Elaboration et suivi des PPS</li></ul>	
<b>18 heures</b>	Formation continue (action de formation en présentiel et/ou en distanciel) et mise en place de constellations dans le cadre respectivement du Plan Français et du Plan Mathématiques	
<b>6 heures</b>	Conseil d'école (une fois par trimestre)	

Dans le cadre de la loi Rilhac, les directeurs d'école de deux classes et plus ne participent pas aux APC de leur école, sauf s'ils le souhaitent.

Les enseignants spécialisés (ULIS, RASED) consacrent les 108 h à la concertation, aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, aux équipes de suivi de la scolarisation, aux relations partenariales et aux conseils d'école.

## 9. INFORMATIONS POUR LES DIRECTEURS D'ECOLE

### Réunion de rentrée des directeurs

La réunion se tiendra le **mercredi 4 septembre de 9h00 à 12h00**, à la salle Multi-activités de Pouligney-Lusans. Les directeurs (élémentaire et primaire) récupéreront les livrets d'évaluations nationales du CP au CM2.

### Constat des effectifs de rentrée

La fiche « Constat des effectifs de rentrée » est à renseigner directement en ligne le jour de la pré-rentrée **le lundi 2 septembre 2024, avant 13 heures** à partir du lien : <https://urlz.fr/j2Aw>

### Logiciel ONDE

A l'instar de l'année dernière, l'actualisation des données dans le logiciel ONDE doit faire l'objet d'une attention méthodique et rigoureuse.

### Renseignement de la fiche école

**La fiche école est à renseigner impérativement pour le vendredi 30 août** à partir du lien : <https://urlz.fr/j2Aw> (voir *Fiche de renseignement*).

Chaque directeur d'école pourra actualiser tout renseignement au fil de l'année scolaire.

### Réunions annuelles

Mercredi 25 septembre, matin	<i>Climat scolaire</i>
Mercredi 9 octobre, matin	<i>Laïcité, législation et étude de cas</i>
Date transmise ultérieurement	Sujet transmis ultérieurement

## 10. ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

### **Élections aux conseils des écoles et aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement, BO n°27 du 4 juillet 2024**

Les élections des représentants de parents d'élèves se dérouleront **le vendredi 11 octobre 2024**.

Je vous remercie de répondre aux obligations du protocole, en veillant à ce que toutes les informations (date et horaire du scrutin, date de limite de dépôt des candidatures...) soient rigoureusement diffusées à tous les parents.

Les parents d'élèves dont les enfants sont scolarisés dans le cadre d'une unité d'enseignement externalisée ou d'une unité d'enseignement maternelle sont également électeurs (école primaire La Bruyère à Besançon, école élémentaire Breuil à Baume-les Dames).

A l'instar de l'année dernière :

- après consultation du Conseil d'école, le directeur peut organiser le vote exclusivement par correspondance ;
- le directeur d'école procède à la désignation par tirage au sort des membres lorsque la situation l'exige.

Calendrier indicatif des élections des représentants de parents d'élèves pour le scrutin du 11 octobre :

Réunion préalable à l'élection	Dans les 15 jours qui suivent la rentrée (au plus tard le 17 septembre 2024)	
Etablissement de la liste électorale	20 jours avant l'élection	Vendredi 20 septembre 2024, minuit
Dépôt des candidatures	10 jours francs avant la date du scrutin	Lundi 30 septembre 2024, minuit
Date limite pour remplacer un candidat qui se serait désisté	8 jours francs avant l'ouverture du scrutin	Mercredi 2 octobre 2024, minuit
Remise ou envoi du matériel de vote aux parents	6 jours avant la date du scrutin	Vendredi 4 octobre 2024, minuit
Période de vote par voie électronique	Elle ne peut être inférieure à 24 heures et ne peut être supérieure à 5 jours.	
Tirage au sort	Dans un délai de 5 jours ouvrables après la proclamation des résultats	
Contestations sur la validité des opérations électorales	Dans un délai de 5 jours à compter de la proclamation des résultats	

Connexion :

Très important : la connexion à l'application ECECA se fait via le portail ARENA qui se trouve dans la rubrique « *Enquêtes et pilotage* ».

## 11. INFORMATIONS A RENSEIGNER PAR LES ENSEIGNANTS

Notice individuelle

Les nouveaux enseignants arrivant sur la circonscription ont à renseigner une notice individuelle.

Pour les autres enseignants, l'actualiser si des données sont à modifier ou à changer.

Elle permettra de faciliter toute communication selon les besoins. Le formulaire de la notice est disponible sur le lien <https://urlz.fr/j2Aw>

Enseignants exerçant sur des postes fractionnés avec une quotité de complément de service à 33%

Une quotité de service à 33% se décline sous la forme d'un jour par semaine auquel s'ajoute un jour toutes les trois semaines.

Tous les enseignants concernés par un poste fractionné comprenant au moins un complément de service à 33% (décharge de direction, complément de service PEMF) indiqueront dans un calendrier annuel le nom de l'école d'exercice selon les jours correspondants. **Le tableau est à renseigner et à renvoyer au secrétariat au plus tard le 4 septembre.** Celui-ci est disponible à partir du lien : <https://urlz.fr/j2Aw>

## CALENDRIER DES DOCUMENTS A RENSEIGNER

DATE	OBJET
Vendredi 30 août 2024*	Renseigner en ligne avant 13h : <b>Fiche école</b> (intitulée <i>Fiche de renseignement sur le lien</i> ) à partir du lien suivant : <a href="https://urlz.fr/j2Aw">https://urlz.fr/j2Aw</a>
Lundi 2 septembre 2024*	Renseigner en ligne avant 13h la fiche : <b>Constat des effectifs de rentrée</b> à partir du lien suivant : <a href="https://urlz.fr/j2Aw">https://urlz.fr/j2Aw</a>
Vendredi 6 septembre 2024, au plus tard*	- Notice individuelle Fiche en annexe à envoyer à : <a href="mailto:ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr">ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr</a>  - Tableau du calendrier annuel concernant les enseignants nommés sur un poste fractionné avec au moins un complément de service à 33%. Renseignement des fiches en ligne, à partir du lien suivant : <a href="https://urlz.fr/j2Aw">https://urlz.fr/j2Aw</a>

\*Merci de respecter impérativement ces dates.

*Comme toujours, l'équipe de circonscription est à vos côtés pour vous accompagner.*

**Bonne année scolaire 2024-2025 portée haut par les belles valeurs républicaines partagées lors des jeux olympiques et paralympiques.**

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Leïla BAÏRI